

Département
de la Haute-Savoie**REPUBLIQUE FRANÇAISE**Arrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025.032 Séance du **QUATORZE AVRIL DEUX MILLE VINGT-CINQ**
Date de la convocation : Mardi 1^{er} avril 2025
Président de séance : M. Patrick SILLARD
Secrétaire de séance : Mme Pascale PELLIER
Quorum : 14

21 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY-MERMET, LAMBELET, FRIES-CHATAGNAT, BERTRAND, MOUCHET, SILLARD, BARBERIS, JOLIVET, GAUD-DAVIET, PICHAT, LEVET, GUGLIOTTA, REAL-LAFFRIQUE, BREGEGERE, ROGUET, RICHARD

3 pouvoirs :

Jean-Pierre JOURNE à Séverine FRIES CHATAGNAT, Johann MARTINEZ à Patrick ANTOINE
Martine PARRET à Martine GAUD-DAVIET,

3 absents :

Mme PAILLASSON, MM. ALPSTEG, et RIBOURDOUILLE

OBJET : Budget annexe « Locations immobilières – Aquarelles » - Approbation du compte financier unique 2024 (CFU)

M. Patrick SILLARD, Président de séance, désigné conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, donne lecture des résultats définitifs du Compte Financier Unique du budget annexe Locations immobilières – Aquarelles, qui font apparaître un excédent d'investissement de 38 123.02 euros et un excédent de fonctionnement de 227 210.90 euros.

Le résultat global de clôture 2024 intègre le résultat reporté de 2023.

Par ailleurs, il y a lieu de noter qu'il n'y a pas des Restes à Réaliser de l'exercice 2024.

INVESTISSEMENT

Recettes réalisées en 2024	55 253.80 €
Dépenses réalisées en 2024	58 642.00 €
Résultat 2024 (1)	- 3 388.20 €
Résultat antérieur 2023(2)	41 511.22 €
Résultat de Clôture 2024 (1+2)	38 123.02 €

N° 2025.032**FONCTIONNEMENT**

Recettes réalisées en 2024	106 653.92 €
Dépenses réalisées en 2024	78 892.31 €
Résultat 2024 (1)	27 761.61 €
Résultat antérieur 2023 (2)	199 449.29 €
Résultat de clôture 2024 (1+2)	227 210.90 €

En l'absence de Monsieur le Maire et sous la Présidence de M. Patrick SILLARD,
après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du Budget annexe
« Locations immobilières – Aquarelles » tel qu'annexé à la présente
délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance
Pascale PELLIER



pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 15 avril 2025
Le Maire

Patrick ANTOINE




Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le **23/04/2025**




La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.